

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 4 (1916)

Rubrik: Miscellanées

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MISCELLANÉES

LA SOCIOLOGIE ET L'OBLIGATION

Est-il trop tard pour signaler l'importante étude, plus de cent pages, que M. Henri Bois a fait paraître sur *La sociologie et l'obligation* dans deux fascicules de la Revue de théologie et des questions religieuses (mai et juillet-septembre 1914)? Nous ne le pensons pas : la publication du cours d'apologétique de Gaston Frommel vient de remettre sous les yeux des théologiens de langue française des articles de M. Bois sur ces mêmes sujets, qui datent d'il y a quinze et vingt ans. Il est instructif de constater les termes différents en lesquels le même problème se pose à ses yeux aujourd'hui.

M. Durkheim fait, comme on sait une place très importante à l'obligation dans sa doctrine morale. Le fait moral est caractérisé par le sentiment de l'obligation, et ce sentiment même est expliqué par l'action que la société exerce sur l'individu. «M. Durkheim reproduit, en se bornant à substituer à Dieu la société, le vieil argument classique en faveur de l'existence de Dieu tiré de l'obligation... L'argument est en lui-même un des plus faibles que puisse invoquer le théisme : ce n'est pas la substitution de la société à Dieu qui est bien capable de l'améliorer.» M. Bois fait à la théorie sociologique de l'obligation de nombreuses objections dont quelques-unes ont été déjà présentées par nous ici et ailleurs «M. Durkheim, écrit M. Bois, ne paraît pas avoir accordé assez d'attention aux explications psychologiques que l'on peut donner de la contrainte sociale.» M. Bois a sur ce sujet des pages très fortes que tous les psychologues liront avec plaisir. Pour les moralistes et les théologiens l'argument décisif sera sans doute celui-ci : «De même qu'au point de vue théiste, la volonté de Dieu ne m'oblige que si Dieu est conçu comme saint et bon, et lui-même conforme à l'idéal moral, de même au point de vue sociologique la volonté de la société ne m'oblige que si cette société est conçue comme soumise elle-même à un idéal moral obligatoire pour elle et qu'elle n'a pas fabriqué.»

Après la théorie sociologique de la morale, la théorie sociologique de la connaissance, telle qu'on la trouve dans le livre le plus récent de M. Durkheim : *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Ici encore on peut considérer que M. Durkheim n'a fait que transposer, dit M. Bois, «une démonstration plus rationnelle, plus approfondie et qui nous paraît, quant à nous, pleinement valable en faveur de l'existence de Dieu, celle qui se tire des lois de l'esprit, de la raison, raison théorique, raison pratique...»

Comme il louait M. Durkheim de la grande place qu'il faisait au sentiment du devoir, M. Bois lui sait gré « de la haute estime où il tient les catégories, de la décision avec laquelle il rejette l'empirisme »; mais l'explication sociologique des catégories ne le satisfait aucunement et il ne trouve pas trop injuste le mot méchant de M. G. Richard sur l'erreur qu'il y a à « prétendre refaire les Critiques de Kant à l'aide d'observations (recueillies d'ailleurs par les yeux d'autrui) sur quelques nègres, australiens ».

La grande erreur de la sociologie de M. Durkheim est d'être — ou plutôt d'être devenue — une métaphysique. Dans ses premiers ouvrages : *De la division du travail social* (1893), *Les règles de la méthode sociologique* (1895), il admettait que l'hypothèse d'une morale éternelle, écrite dans quelque esprit transcendant, peut être envisagée et discutée en dehors de la science. « La sociologie, écrivait-il, n'a pas à prendre parti entre les grandes hypothèses qui divisent les métaphysiciens. » Depuis, son langage a changé. « Entre Dieu et la société, il faut choisir » prononce-t-il à la Société française de philosophie en 1906. M. Bois n'a pas de peine à faire la critique de la métaphysique sociologique ; il montre que M. Durkheim oscille entre des conceptions de la société qui représentent toutes les principales solutions du problème théologique : déisme, théisme, panthéisme. Il cite de ce qu'il appelle « les hymnes sociolatiques » de M. Durkheim, des passages bien curieux. Comme nous pouvions nous y attendre, le nouveau panthéisme aboutit aux mêmes conséquences que les anciens, le fait et le droit coïncident, ou du moins il n'y a entre ces deux états que des différences de degré. [Ainsi tous les dangers n'étaient pas pour la pensée et pour la conscience du même côté du grand fleuve. (1)]

On devine la conclusion de M. Bois : « Entre ces deux dieux : Dieu tout court d'une part, et Société-Dieu de l'autre, il faut choisir. Nous accusera-t-on d'intransigeance si nous avouons que notre choix est fait, et si nous évoquons le souvenir de vers bien connus de Racine :

J'ai un Dieu que je sers : vous servirez le vôtre ;
Ce sont deux puissants dieux.
— Il faut craindre le mien.
Lui seul est Dieu, Madame, et le vôtre n'est rien.

« La société, certes, n'est pas... rien. Elle est même beaucoup. Mais vraiment quoi qu'en dise M. Durkheim, elle n'est pas... tout. Elle n'est pas Dieu. En ce qui nous concerne, nous ne voyons vraiment aucun motif qui nous force à échanger contre le Dieu de la sociologie, Dieu diminué, déguisé, et pour ainsi dire anonyme, le vrai Dieu, le Dieu sur-

(1) M. Durkheim a publié depuis la guerre une brochure sur : *La conception allemande de l'Etat*.

naturel qui ordonne à ses créatures de réaliser l'idéal moral qu'il réalise lui-même en perfection, le Dieu qui a le droit de commander parce qu'il exécute lui-même la loi qu'il promulgue, le Dieu qui n'agit que pour le bien et dont la puissance, toujours à la hauteur de sa tâche, est capable de faire parvenir et les individus et la société à leurs fins dernières, en réalisant à travers tous les obstacles créés par la liberté, ce que Kant appelait le Royaume des fins et ce que Jésus-Christ nommait le Royaume de Dieu. »

P. B.

LE CULTE DES IMAGES AU II^e SIÈCLE

Pascal a dit que « la dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage, est de savoir celle qu'il faut mettre la première ». Il arrive, inversément, que la première chose qui fixe sur un sujet l'attention d'un auteur soit celle qu'il devra réserver pour la fin de son livre. Ainsi en est-il allé pour M. Clerc (1). Lisant Dion Chrysostome, il y avait rencontré une très belle apologie des idoles, qui lui apparut alors comme la « sublime résistance » d'une antique religion se défendant contre la mort. Ce fut l'origine des recherches qu'il poursuivit dès lors sur le culte des images et sur les théories, soit favorables soit hostiles, qu'ont développées à ce sujet les auteurs grecs du II^e siècle après Jésus-Christ. Mais quand il s'est agi d'ordonner le fruit de ses études, — au lieu de mettre au début de son ouvrage les pages qu'il pouvait consacrer au *Discours olympique*, — il dut les réserver pour son ultime partie. Il en résulte que, loin de sentir l'intérêt faiblir à mesure que nous avançons dans notre lecture, il s'accroît jusqu'au terme. C'est dire que nous avons affaire ici à un livre vraiment écrit et composé, où la solidité de l'érudition n'étouffe point les qualités artistiques du style. On y glanerait sans peine maint beau paragraphe, plus d'un trait piquant, ainsi qu'un bon nombre de remarques d'ordre général, que l'auteur n'a pu que jeter au passage, mais qui résument les réflexions qu'il a mûries, et qui doivent en faire naître chez le lecteur.

Ce travail n'en reste pas moins, avant tout, œuvre de science, fruit d'un consciencieux dépouillement des textes, et il nous apporte une copieuse collection de renseignements.

Après une quinzaine de pages consacrées à la bibliographie du sujet et une brève introduction, l'auteur ouvre une première partie, intitulée : *Les images sacrées au II^e siècle, d'après les auteurs de l'époque*. Prenant pour guide dans sa « périégèse » l'*Itinéraire* de Pausanias, et ramassant en outre ce qui se trouve chez d'autres auteurs, par exemple chez Dion Cassius, M. Clerc nous expose ce qu'on peut savoir sur l'existence des idoles à l'époque dont il s'agit, sur les qualités qu'on

(1) Charly CLERC. *Les théories relatives au culte des images chez les auteurs grecs du II^e siècle*. — Paris, Fontemoing, 1915. in 8, de xv, 264 p. (10 fr.)

leur prêtait, sur le rôle que, de fait, elles jouaient dans la vie. Monuments aniconiques, objets étranges et pareils aux fétiches des sauvages, statues d'une grossièreté primitive — que néanmoins ce « peuple d'artistes » et, dans ses rangs, maint penseur subtil, vénérera jusqu'au bout, — reliques et talismans, puis les statues plus récentes, sorties des ateliers et devenues saintes par la consécration, images d'empereurs et parfois d'empereurs encore vivants : tout ce vaste et incohérent musée défile sous nos yeux. Nous apprenons comment certaines idoles guérissent, punissent, se remuent, offrent des signes révélateurs, apparaissent en songe (1), peuvent être exploitées par des pratiques magiques. Et à ce propos M. Clerc nous montre le rôle que paraît jouer en toute idolâtrie — obscurément et d'une façon pour ainsi dire souterraine — la doctrine de la sympathie entre l'être et son effigie : doctrine que met en œuvre l'envoûtement et qui, en partie au moins, nous explique aussi les chaînes qu'on voyait attachées à d'antiques idoles.

L'auteur ne nous cache pas les difficultés que lui a coûtées le classement de tant de matériaux si divers. Nous l'en croyons sans peine et nous lui savons gré pour ses efforts, dont le résultat est en somme très satisfaisant. Peut-être s'étonnera-t-on que, dans cette opulente collection de faits, il ne s'en trouve aucun concernant ces groupes sculptés, ces masques, ces scènes peintes ou mimées qui tinrent une place si importante dans les mystères et notamment dans le culte de Mithra. Nous avons lieu de penser que ce n'est point là l'effet d'une inadvertance ; et peut-être verrons-nous un jour M. Clerc nous donner sur ce sujet spécial ce que n'aurait pu suffire à renfermer un rapide paragraphe semé en passant.

La seconde partie traite des *Adversaires de l'idolâtrie*. C'est d'abord le polémique grecque, commençant dès les origines de la philosophie, avec Héraclite et Xénophane, et se poursuivant par les cyniques ainsi que par plusieurs stoïciens. Un paragraphe spécial est naturellement consacré à Lucien et à ses cinglantes ironies. Plutarque aussi occupe une place en ce chapitre quoiqu'il doive en trouver une autre, plus étendue, dans les rangs des apologistes des images : puisque son état d'âme, fort complexe, de philosophe spiritualiste et de prêtre respectueux du surnaturel, fait de lui tour à tour un accusateur et un avocat.

Après un court rappel de la polémique israélite et des principes de l'Eglise primitive, arrive l'étude des « principaux thèmes polémiques chez les Pères du II^e siècle ». Ici, comme le marque le titre que nous

(1) Guyau (*Morale d'Epicure*, 3^e éd. 1886, p. 173-174) remarquait combien les anciens Grecs, qui rencontraient à chaque pas des statues divines, devaient en avoir fréquemment la vision dans leur sommeil. Ce sont ces visions, fait sensible et d'une certitude avérée, qu'Epicure invoque comme principal argument pour déclarer universellement reconnue et incontestable, l'existencie des dieux.

venons de transcrire, M. Clerc s'attache moins à faire l'inspection personnelle des guerriers engagés dans le combat, qu'à décrire les principales armes auxquelles tous, du plus au moins, ils recourent. Il nous fait remarquer l'emploi, dans ces polémiques, — comme plus tard encore chez Eusèbe et saint Augustin, — de deux séries d'arguments contradictoires entre eux, et qui toutes deux, du reste, ont leurs origines dans les écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament : d'une part, on proclame l'absolu néant des idoles, et de l'autre, on dénonce le caractère dangereux de ces simulacres que les démons savent mettre en jeu pour exercer leur redoutable influence.

La troisième partie, enfin, étudie les *Défenseurs des images*. Ici plus qu'ailleurs, sans perdre jamais de vue son sujet propre, M. Clerc s'accorde quelque ampleur, et trace, de tel des écrivains dont il expose les idées, un véritable portrait. C'est le cas, en particulier, pour Dion Chrystostome, auquel sont consacrées 37 pages, constituant une petite monographie, très vivante, où d'intéressantes considérations esthétiques viennent tout naturellement se mêler à l'essentielle question, d'ordre philosophico-religieux. C'est le cas encore pour Maximie de Tyr et pour Plutarque. Celse aussi a sa place en cette partie du livre, ainsi que Claude Elien, Apollonius de Tyane (d'après Philostrate). Viennent enfin deux paragraphes sur l'apologie aux temps du néo-platonisme (Plotin surtout) et sur la critique d'art.

Les rapides énumérations que nous venons de faire donnent une idée de la richesse des matériaux et de l'abondance des textes que l'on trouve dans l'ouvrage de M. Clerc. Elles ne sauraient suffire à faire deviner la variété des problèmes que, chemin faisant, il aborde en quelques mots rapides et propose à la méditation du lecteur : le respect traditionaliste inhérent à la piété, les rapports entre la magie et la religion, ceux du symbolisme avec l'idolâtrie, la nature de la « consécration » conférée aux objets du culte, la valeur religieuse de l'art, plusieurs autres encore. Ce livre est de ceux qui font penser, en même temps qu'ils instruisent.

PH. B.

L'HISTOIRE EN FRANCE

Un des meilleurs historiens de la jeune école française, M. Louis Halphen, vient de retracer à grands traits dans un livre très clair et abondant en renseignements précis, les vicissitudes qu'ont subies les études historiques en France depuis un siècle (*L'histoire en France depuis cent ans*. Paris, Colin, 216 p. in-16, 3 fr. 50).

Née d'un grand enthousiasme pour le passé, dont l'origine remonte aux œuvres de Châteaubriand et de Walter Scott, et considérée avant tout comme un genre littéraire, l'histoire devient philosophique et poli-

tique entre les mains de quelques-uns des chefs de la Restauration qui vont y chercher des armes de combat et des faits propres à justifier leurs thèses favorites. Erudite — et jusqu'à l'excès — pendant les premières années de la monarchie de juillet, elle subit par réaction une nouvelle transformation sous l'influence des écrivains qui l'illustrent à partir du milieu du siècle. Michelet, Tocqueville, Renan, Taine, Fustel de Coulanges mettent en honneur l'histoire synthétique et élaborent des œuvres puissantes par l'effort de généralisation dont elles font preuve, mais d'où la critique est trop souvent absente. Presque seul Renan fait exception, « arrivé à l'histoire par l'étude des langues sémitiques et par l'exégèse biblique, il était d'avance rompu à toutes les difficultés de la critique des textes et d'avance aussi disposé à se méfier des traditions reçues » (p. 113). — C'est par l'histoire et la philologie anciennes et au contact de la science allemande que les historiens français vont s'initier aux méthodes exactes qu'ils avaient négligées jusqu'alors et hors desquelles il n'est pas de construction historique solide. Plusieurs y excelleront, encouragés au début par un ministre clairvoyant et énergique. Les réformes de Victor Duruy datent de 1865 ; l'année suivante les méthodes nouvelles s'affirmaient brillamment par la fondation de la *Revue critique* ; en 1868 l'Ecole pratique des Hautes Etudes s'ouvrira à la Sorbonne. Dès lors la critique historique règne en maîtresse.

Le livre de M. Halphen montre excellemment comment les méthodes se sont élaborées, et comment elles se sont sans cesse perfectionnées ; non point au gré de la fantaisie des historiens, mais en quelque sorte sous la pression des faits, à l'usage, par d'incessants efforts appliqués aux sujets les plus divers. On recommande la lecture de cet ouvrage à tous ceux qui veulent se faire une opinion claire et qui répugnent aux jugements tout faits.

R. G.